



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	04	02 .04	26
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 51
Nombre de
conseillers en
exercice : 51

Date de
convocation :
27 mars 2026

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 27/03/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BARBIEUX Philippe, BEAUPIED Laurent, BINON Gabriel, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, BORDE Philippe, BOUR Patrice, BOURLIER Brigitte, BOUSSEL Eric, BREVOT Benoît, CAILLET Laurence, COCHARD Elodie, COLLINET-VOYARD Christine, DANGIN Anita, DE AMARAL Kevin, ERARD Carine, ERARD Claudine, FOURRIER Sébastien, GAGNANT Thomas, GENTILHOMME Quentin, GEOFFROY Mikaël, HACKEL Claude, HENQUINBRANT Olivier, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier, LEGER Walter, LEMOINE Pascal, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, MONNE Carmen, NOBLOT Christophe, PINTO Hugo, PIOT Bernard, RENARD Régis, RONDELET Guillaume, ROSSELLE Jean-Luc, ROUSSEL Véronique, SCHREINER Jean-Baptiste, SLANGEN Eric, VAIRELLES Virginie, VARENNES Fabien, VERGEOT Denis, WOJTYNA Lucienne, YOT Olivier

Mandat de procuration : DANISKAN Serkan pouvoir donné à PINTO Hugo, DECHANET Marie-José pouvoir donné à WOJTYNA Lucienne, PROVIN Emmanuel pouvoir donné à VERGEOT Denis

Absents : LELUBRE David

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....47
Absents ayant donné mandat de procuration.....3
Absents.....1
Votants.....50

4) ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE, Président

Vu le code general des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-2, L5211-10, et L 5211-41-3

Monsieur le Président rappelle que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Laurence CAILLET au poste de 1er Vice-Président.

Monsieur le Président procède à un appel à candidatures pour ce poste.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

	1 ^{er} TOUR	2 ^e TOUR	3 ^e TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	50	...	...
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, ou comportant d'autres mentions que le nom du délégué choisi	7	...	...
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	43	...	...
Majorité absolue	22	...	...

Ont obtenu :

	AU 1 ^{er} TOUR	AU 2 ^e TOUR	AU 3 ^e TOUR
Mme CAILLET Laurence	41 voix	...	...
M. LEMOINE Pascal	1 voix	...	...
M. BREVOT Benoît	1 voix	...	...

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, le Conseil :

- **PROCLAME** élue Madame Laurence CAILLET en tant que 1^{ère} vice-présidente du conseil communautaire.

ELECTION DU 2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Benoît BREVOT au poste de 2ème Vice-Président.

Monsieur le Président procède à un appel à candidatures pour ce poste.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

	1 ^{er} TOUR	2 ^e TOUR	3 ^e TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	50	...	...
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, ou comportant d'autres mentions que le nom du délégué choisi	2	...	...
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	48	...	...
Majorité absolue	25	...	...

Ont obtenu :

	AU 1 ^{er} TOUR	AU 2 ^e TOUR	AU 3 ^e TOUR
M. BREVOT Benoît	45 voix	...	...
M. ANTOINE Fabrice	1 voix	...	...
Mme CAILLET Laurence	1 voix	...	...
M. LEMOINE Pascal	1 voix	...	...

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, le Conseil :

- **PROCLAME** élu Monsieur Benoît BREVOT en tant que 2^{ème} vice-président du conseil communautaire.

ELECTION DU 3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Philippe BARBIEUX au poste de 3ème Vice-Président.

Monsieur le Président procède à un appel à candidatures pour ce poste.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

	1 ^{er} TOUR	2 ^e TOUR	3 ^e TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	50	...	...
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, ou comportant d'autres mentions que le nom du délégué choisi	7	...	...
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	43	...	...
Majorité absolue	22	...	...

Ont obtenu :

	AU 1 ^{er} TOUR	AU 2 ^e TOUR	AU 3 ^e TOUR
M. BARBIEUX Philippe	36 voix	...	...
M. MAITRE Pierre-Frédéric	2 voix	...	...
M. ANTOINE Fabrice	2 voix	...	...
M. BOUR Patrice	1 voix	...	...
M. LEGER Walter	1 voix	...	...
M. LEMOINE Pascal	1 voix	...	...

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, le Conseil :

- **PROCLAME** élu Monsieur Philippe BARBIEUX en tant que 3^{ème} vice-président du conseil communautaire.

ELECTION DU 4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Thomas GAGNANT au poste de 4ème Vice-Président.

Monsieur le Président procède à un appel à candidatures pour ce poste.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

	1 ^{er} TOUR	2 ^e TOUR	3 ^e TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	50	...	...
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, ou comportant d'autres mentions que le nom du délégué choisi	3	...	...
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	47	...	...
Majorité absolue	24	...	...

Ont obtenu :

	AU 1 ^{er} TOUR	AU 2 ^e TOUR	AU 3 ^e TOUR
M. GAGNANT Thomas	42 voix	...	...
M. ANTOINE Fabrice	2 voix	...	...
M. JOBERT Didier	1 voix	...	...
M. LEMOINE Pascal	1 voix	...	...
M. MAITRE Pierre-Frédéric	1 voix	...	...

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, le Conseil :

- **PROCLAME** élu Monsieur Thomas GAGNANT en tant que 4^{ème} vice-président du conseil communautaire.

ELECTION DU 5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Régis RENARD au poste de 5ème Vice-Président.

Monsieur le Président procède à un appel à candidatures pour ce poste.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

	1 ^{er} TOUR	2 ^e TOUR	3 ^e TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	50	...	...
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, ou comportant d'autres mentions que le nom du délégué choisi	9	...	...
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	41	...	...
Majorité absolue	21	...	...

Ont obtenu :

	AU 1 ^{er} TOUR	AU 2 ^e TOUR	AU 3 ^e TOUR
M. RENARD Régis	33 voix	...	...
M. ANTOINE Fabrice	1 voix	...	...
M. BINON Gabriel	1 voix	...	...
M. HENQUIBRANT Olivier	1 voix	...	...
M. JOBERT Didier	1 voix	...	...
M. LEGER Walter	1 voix	...	...
M. LEMOINE Pascal	1 voix	...	...
M. MAITRE Pierre-Frédéric	1 voix	...	...
M. SCHREINER Jean-Baptiste	1 voix	...	...

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, le Conseil :

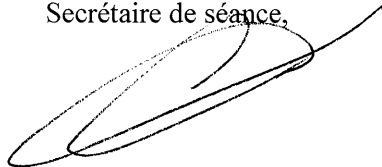
- **PROCLAME** élu Monsieur Régis RENARD en tant que 5^{ème} vice-président du conseil communautaire.
- **INSTALLE** lesdits conseillers communautaires élus en qualité de vice-présidents dans l'ordre dans lequel ils ont été élus.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 3 avril 2026

Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Président,



Philippe BORDE,

